

N° 59

Le Messager de l'Oncre



Le mot du maire

L'année 2021 s'achève ponctuée des épisodes de gestion de la crise sanitaire plus ou moins contraignants pour chacun d'entre vous.

Toutefois, avec les adaptations imposées par la crise, l'équipe municipale a poursuivi son travail en référence au programme établi selon ses engagements. Ainsi, sur le second trimestre 2021, au-delà des informations pratiques habituelles et des tâches d'entretien et de maintenance, bâtiments, voirie (avec la collaboration des services de la communauté de communes), espaces verts, ... ce numéro de notre journal fait le point (Cf. détail des délibérations) sur les principales actions réalisées et/ou en cours de mise en œuvre ; elles concernent :

Les travaux du conseil municipal des jeunes (CMJ) avec des initiatives très pertinentes en matière intergénérationnelle et inter associative ;

- L'attribution de marchés de travaux relatifs à la finalisation des travaux du centre bourg ;
- La réfection du pont de La Valette ;
- La validation des dossiers de demandes de subvention auprès des services de l'état et du département pour définir les plans de financements associés aux projets communaux (centre bourg, pont de La valette, réparation de voirie) ;
- La poursuite de l'application de la procédure de gestion du cimetière ;
- La concrétisation des partenariats par voie de convention avec l'association Cendrécor, et Enedis ;
- La vente de parcelles communales destinées à l'accueil de nouveaux habitants ou au confortement d'habitats existants ;
- L'enfouissement des réseaux, réalisés et ceux à venir ;
- Le suivi budgétaire via les dépenses et les recettes communales actées par l'assemblée municipale ;
- Le remplacement des opérations en régie par un système de facturation défini en collaboration avec la trésorerie ;
- L'état de la réflexion en matière de sécurité en centre bourg ;
- Le point sur la vie du projet de parc éolien ;
- Le projet de création de 2 habitats adaptés sur l'aire de stationnement des gens du voyage aux Herses ;
- L'accompagnement de la vie associative communale ;
- Le mot des associations communales et intercommunales, avec les animations réalisées et celles à venir, avec un focus particulier pour Saint-Blaise qui s'est mise en ordre de marche pour préparer les ostensions du 18 mai 2023.

Enfin, malgré le contexte sanitaire, nous avons maintenu le repas des aînés qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale, festive autour d'un menu unanimement apprécié.

Par ailleurs, comme cela avait été annoncé, une réunion publique a été organisée pour échanger avec

la population de la commune ; le niveau de participation étant plutôt décevant, nous nous interrogeons sur les modalités de consultation des habitants qui généreraient une mobilisation élargie ; nous sommes preneur de vos suggestions !

L'équipe municipale et les membres du conseil municipal des jeunes se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Bonne lecture à tous.

Annie DARDILHAC

A noter : pas de cérémonie des vœux en raison de la situation sanitaire

▶ p. 2
Le mot du maire

▶ p. 3 Infos municipales
- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

▶ p. 10 Vie de la commune

▶ p. 14 Relations sociales

▶ p. 18 Les associations

Comité de rédaction :

Frédérique Drouet- Tourneix, Valérie PARPEIX, Patricia MAVALEIX, Annie DARDILHAC

Couverture :

Réalisation de Noël par le conseil municipal des jeunes

Mise en page et impression :

Texto Saint-Junien 05 55 02 03 91

INFOS MUNICIPALES

▶ Etat civil

Naissances

Léonce GUILLOT, née le 1er août 2021, La Clautre.

Richard, Jan, Francis KODDE, né le 7 août 2021, Le Chêne Pignier.

Gabin, Léo GROS né le 28 septembre 2021, Le Bourg.

Samuel STEPHAN né le 12 novembre 2021, Le Bourg

Félicitations aux nouveaux parents.

Décès

Marie-Louise LAGOUYE, le 28 mars 2021.

Claudine PASQUIER, le 5 juillet 2021.

Simone MOREAU, le 22 octobre 2021.

Véronique GERVAIS, le 10 novembre 2021.

Odetta Granet, le 7 décembre 2021.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

▶ Informations diverses

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56

NOUVELLE adresse mail : accueil@javerdat.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h (présence d'un élu)

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h (Permanences des élus)

Permanence du maire

Les lundis, mercredis et samedis matins sur rendez-vous

Permanence des adjoints

Tous les matins et le mardi après-midi.

Salle polyvalente

Tél : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

SIPES

Responsables: Sophie Pimpin

Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h sur rendez-vous.

Tél : 06 25 69 37 53

École

3, rue de l'Ecole. Tél : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h15 à 8h50 et soir : jusqu'à 18h30.

Mercredi matin : 7h15 à 8h50

Réseau petite enfance (RPE)

Cette structure vise à informer les jeunes ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagne dans leurs démarches.

Responsable : Tolsee VINCENT

Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin - CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint-Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : www.porteocoeane-dulimousin.fr

Déchetterie de Saint-Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h - 12h et 14h - 17h30

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint-Junien

Tél : 05 55 23 63 22

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin » sur présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

ATTENTION : vous devez IMPÉRATIVEMENT vous inscrire auprès de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

- Par tél : 05 55 71 78 78
 - Par courriel : service-dechets@pol-cdc.fr
 - Ou à la mairie : 05 55 03 10 56

Les dates de collectes pour le premier semestre 2022 sont : 18/01, 15/02, 13/03,

26/04, 17/05, 28/06, 19/07, 23/08, 20/09, 18/10, 22/11, 20/12.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)

Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

À la Maison du département, pôle petite enfance
 2, rue Alfred de Musset, 87200 St Junien
 Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :

Mlle BONNIER Manon
 Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane
 le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 sur rendez-vous.
 Tél : 05 55 03 10 01

Puéricultrice

Mme Sandra DEJOUANNET
 Tél : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie

Madame CHEVALIER Laurine
 Tél : 05 55 43 06 06

Points « info familles »

Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
 Tél : 05 55 43 06 80

4

Synthèse des délibérations du conseil municipal 2^{ème} semestre 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

Vente d'une parcelle communale (conseil du 30/07/21)

Le conseil a validé à l'unanimité la vente de la parcelle C 1585 à Laplaud d'une surface de 930 m2 au prix de 13 000 €.

Mise en œuvre de la procédure de recherche des tombes abandonnées au cimetière de Javerdat (conseil du 30/07/21)

La liste des concessions abandonnées étant établie, la prochaine étape de cette procédure va consister à consulter des entreprises en vue de la reprise des concessions ; ce qui permettra alors de créer de nouvelles parties (allées et terrains constructibles). Pour ce faire, il est nécessaire de vider les concessions déclarées abandonnées puis d'effectuer une mise au

reliquaire avant un dépôt dans l'ossuaire communal. Un registre retraçant l'identité des personnes relevées sera mis en place.

Les membres du conseil donnent leur accord pour procéder à la reprise des terrains sur lesquels se trouvent les concessions abandonnées.

Mise à disposition de la salle de la Maison des associations, sollicitée par l'Association Cendrecor (conseil du 30/07/21)

L'Association Cendrecor a sollicité la mise à disposition de salles de la Maison des Associations de Javerdat, à des fins de formation à destination des professionnels de l'agriculture de la commune et des communes voisines. Une convention précisant notamment les conditions de mise à dispo-

sition des salles, le règlement d'utilisation des salles... sera signée par les 2 parties, à savoir l'Association Cendrecor et la commune de Javerdat.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Validation de la convention de servitude en lien avec la sécurisation de la ligne haute tension du bourg avec ENEDIS (conseil du 17/09/21)

Le projet de convention avec ENEDIS formalisant les droits, obligations et servitudes de chacune des 2 parties, permettant la construction de la ligne électrique souterraine sur la parcelle C 1187, entre le lieu-dit Chez Cressac et l'entrée du lotissement Le Nicoulaud doit être validé afin de permettre à ENEDIS d'intervenir sur le terrain communal.

Les membres du Conseil municipal votent cette délibération à l'unanimité.

Déclaration de vacance de poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (conseil du 17/09/21)

Afin de préparer le départ à la retraite de la secrétaire de mairie actuelle, la vacance du poste de cette dernière doit être signalée via sa mise en ligne sur le site du centre de gestion (CDG) deux mois avant son terme, soit le 1^{er} décembre 2021.

De plus, il est nécessaire de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe actuellement occupé par la secrétaire encore en activité et créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe qui sera occupé par son successeur.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Attribution de marchés de travaux concernant « la Finalisation des travaux du centre-bourg » - dernière tranche (conseil du 05/11/21)

Suite à l'analyse des offres, plusieurs entreprises sont retenues.

Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité ces propositions qui privilégient l'activité des entreprises locales (Javerdat, Oradour sur Glane, Cieux, Saint-Junien...).

Mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi (conseil du 05/11/21)

Il s'agit d'un dispositif de promotion de l'emploi. Il permet aux collectivités de réserver une partie des heures de travail dévolues à un marché portant notamment sur la valorisation du patrimoine, les bâtiments, les espaces verts..., à des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles, selon leurs compétences et favorise ainsi leur accès ou retour à l'emploi.

Le conseil municipal estime que cela peut être utile dans le futur pour la commune et adopte à l'unanimité cette délibération.

5

AFFAIRES FINANCIERES

Réfection du Pont de La Valette -Lancement d'une souscription auprès de la Fondation du patrimoine au titre du mécénat populaire (conseil du 30/07/21)

A ce jour, le Conseil départemental de la Haute-Vienne a confirmé son aide financière (via les Contrats Territoriaux Départementaux (CTD) mais la commune de Javerdat est en attente du retour de l'Etat (dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Si l'Etat répond favorablement, il restera, malgré tout, 10 000€ à déboursier pour finaliser le financement de la réfection du Pont de La Valette ; le cas échéant, le reste à charge s'élèvera à 16 280€. Dans les 2 cas, ce reste à charge demeure très important pour la commune. Aussi, cette dernière propose d'élargir sa prospection financière en sollicitant la Fondation du patrimoine au titre du mécénat populaire.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Demande de subventions auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil départemental (CTD) pour les projets 2022 (conseil du 17/09/21)

Il s'agit des projets suivants :

- Aménagement du centre-bourg (dernière tranche).
- Kiosque pour l'espace multisports.
- Aménagement de l'accotement de la RD 227 (entre la voie circulante et le mur du cimetière partie basse : en effet, suite aux intempéries, les accotements se creusent).
- Remise en état de la partie basse du chemin de La Perrière (aval du chemin entre La Perrière et Les Herses).

L'assemblée municipale adopte la délibération à l'unanimité.

Vente d'un terrain constructible au village de Laplaud (conseil du 17/09/21)

Le conseil a validé à l'unanimité la demande d'acquisition de la parcelle C 1584 d'une surface de 830m² au prix de 11 000 €. Le demandeur est actuellement en attente de l'accord de sa banque.

Fixation du taux de la taxe d'aménagement en matière d'urbanisme (conseil du 05/11/21)

Selon les textes, les communes bénéficiaires de la part communale de la taxe d'aménagement doivent fixer annuellement les taux applicables à compter du 1er janvier de l'année suivante. Les taux peuvent varier entre 1% et 5% selon les aménagements à réaliser et selon les secteurs du territoire. Jusqu'à ce jour, la municipalité avait retenu un taux de 1% (minimum obligatoire).

L'assemblée municipale approuve à l'unanimité un taux à 1% pour l'année 2022.

Attribution d'une subvention complémentaire à l'association « le Biblion » (conseil du 05/11/21)

Afin d'optimiser l'espace attribué à l'association « le Biblion » au sein de la Maison des

Associations et faciliter l'accès aux livres par les utilisateurs, l'association a acheté des casiers de rangement pour un montant de 100,00€.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité l'octroi de cette subvention complémentaire.

Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget prévisionnel 2022 de la commune (conseil du 05/11/21).

Le conseil municipal autorise le Maire à payer les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021.

Ouverture de crédits visant l'intégration au patrimoine communal des espaces issus des anciens biens de section de la commune (conseil du 05/11/21)

L'assemblée municipale approuve à l'unanimité la création de crédits nécessaires à la comptabilisation de ce patrimoine qui représente 139 324 m² afin de l'intégrer à celui de la commune.

Admission en non-valeur (conseil du 05/11/21)

A la demande du trésorier, la somme de 47,30€ doit être admise en non-valeur. Il s'agit d'un reliquat de facturation d'eau dont le recouvrement n'a pu aboutir suite au décès de la personne.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Facturation par titre individuel de la location de la salle polyvalente (conseil du 05/11/21)

Suite à l'arrêt du système de régie pour la location de la salle polyvalente, un principe de facturation par le biais d'un titre individuel devra être mis en place.

Les membres du conseil valident à l'unanimité cette proposition.

FOCUS

Travaux d'enfouissement des réseaux :

Ces travaux réalisés à la rue des Roses, au lotissement des Vignauds et au Village des Herses, soit sur plus de 2 km, ont été réceptionnés, le 02 août dernier.

Pour rappel, en 2023, seront concernés par ce type de travaux, la rue des Clématites, La Perrière, Montargis et La Vergne.

Projet de parc éolien :

Le dossier comprenant le développement projeté, complété par les études d'impact (acoustique, écologique, paysagère) de vent, de dangers et techniques (raccordements, accès) a été déposé auprès de l'autorité environnementale (DREAL) en février 2021.

Son examen a été effectué par la Commission départementale de la préservation des espaces agricoles et forestiers (CDPENAF), début octobre 2021.

Dans l'éventualité d'un avis favorable de cette commission, l'enquête publique pourra être organisée au 1er semestre 2022.

Sécurité du bourg, RD 711 - présentation des options retenues :

Suite aux mesures de vitesse effectuées par le Conseil départemental de la Haute-Vienne via un radar en adéquation avec

le respect de la signalisation routière, plusieurs aménagements ont été préconisés et seront mis en oeuvre : pose de potelets sur le trottoir en face de l'église, sur la rue principale traversant le bourg (fait) ; pose de bandes réfléchissantes sur les trottoirs à ce même niveau ; mise en oeuvre d'une zone 30 sur l'artère principale du centre-bourg ; mise en place de déviations pour les poids-lourds de 19 tonnes et plus, sauf dessertes locales.

Le Président du Conseil départemental doit se positionner, après étude en cours par l'agence technique, début 2022, afin de mettre en oeuvre les préconisations.

Projet d'habitat adapté à destination de 2 familles de la communauté des gens du voyage sur l'aire des Herses :

Les travaux ont débuté début novembre 2021.

Pour rappel, ce lieu ne sera plus une aire d'accueil ouverte aux familles de passage ; les emplacements caravanes définis autour des 2 habitations seront destinés aux locataires et à leur entourage proche. Les 2 familles seront locataires de l'office public Saint-Junien Habitat.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie...

Mise en place du dispositif de dépôt des documents d'urbanisme par voie dématérialisée

A partir du 1er janvier 2022, la commune de Javerdat sera en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.

Les usagers auront alors la possibilité de déposer leurs dossiers, en vue de leur instruction,

- soit sous format papier à la mairie,
- soit par saisine par voie électronique (SVE) sur le portail internet mis à disposition, à l'adresse suivante : <http://sve.sirap.fr>

Panneaux Pocket

Grâce à Panneau Pocket, vous êtes tenus au courant des manifestations de la commune, des travaux et autres actualités.

Avec l'hiver, les transports scolaires peuvent être suspendus lors d'épisode de neige ou de verglas. Panneau Pocket sera un moyen

de vous prévenir (en plus des médias et du message sur le répondeur de la Mairie).

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, n'hésitez pas à le faire selon les indications suivantes :

8

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerne les habitants

Disponible gratuitement sur

Conseil municipal des Jeunes



Le 5^{ème} conseil municipal des jeunes s'est réuni le samedi 4 septembre. Ce fut l'occasion de faire le bilan du jardin participatif : une belle citrouille, 4 kg de pommes de terre, quelques carottes, quelques tomates, quelques radis mais surtout beaucoup d'herbe !

Les jeunes élus ont décidé d'inviter les aînés de la commune à profiter de la soupe confectionnée avec la récolte du jardin.

Le samedi 6 novembre à midi, une quinzaine de personnes est venue partager le repas des jeunes élus. Chacun ayant

apporté sa contribution culinaire, ce repas fut plus que copieux.

Tous les participants ont pu vivre un moment de convivialité très apprécié. Les jeunes remercient vivement les invités qui ont pu répondre présents à ce repas.

Lors du 6^{ème} conseil municipal des jeunes du 23 octobre, les jeunes élus ont également prévu de fabriquer des décorations de Noël pour embellir le bourg à l'occasion des fêtes de Noël et de participer au téléthon du dimanche 5 décembre en proposant des jeux de société de 14h30 à 17h à la maison des associations.

9

► Réunion publique du 8 octobre 2021 ◀

Comme annoncé via Le Messenger de l'Oncre et Panneau Pocket et comme ils s'y étaient engagés, les membres du Conseil municipal ont organisé une réunion publique le 08 octobre dernier.

S'il faut admettre que les participants étaient peu nombreux, la réunion a cependant permis d'apporter des réponses aux questions posées sur les thèmes tels que l'entretien des chemins communaux, la sécurité en centre-bourg, les modalités de circulation des camions en centre-bourg ou la vie des villages et d'aborder des thématiques en lien avec le projet de parc éolien et la démarche projet d'ERDF en matière d'enfouissement de lignes à haute tension dans le périmètre rapproché du bourg. Par ailleurs, une rapide synthèse des travaux de

l'équipe municipale a été présentée par l'édile de la commune.

Madame le Maire et ses conseillers tiennent à remercier les administrés qui ont participé à ce moment d'échanges et précisent que leurs remarques seront intégrées au plan de travail de la municipalité afin de répondre au mieux aux différentes doléances.

L'équipe municipale rappelle que ce type de réunion est avant tout un moment d'échanges au cours duquel les riverains peuvent être force de propositions : toutes les idées sont les bienvenues et permettent d'alimenter les débats...cet exercice démocratique pourra être renouvelé si cela est souhaité par nos administrés.

► *Repas de Noël des Aînés de Javerdat* ◀



10

Cette année, malgré la pandémie de COVID, la Municipalité de Javerdat a décidé de maintenir le Repas de Noël des Aînés de la commune ; ce déjeuner a eu lieu le 28 novembre dernier.

Ce moment qui se veut avant tout convivial et festif, a rassemblé une quarantaine d'administrés...même les premiers flocons de neige s'y étaient invités.

A noter que Béatrice, assistée de Christelle et Catherine, employées communales, ont élaboré le repas, aidées de Rémi, Jeanne et Meylissane, conseillers municipaux des

jeunes de Javerdat, qui ont servi tous nos convives ; Aurélia, la fromagère du Petit marché du samedi soir, a quant à elle, animé ce bel après-midi, en musique ; l'équipe municipale les remercie tous vivement.

Les Aînés de la commune n'ayant pu se déplacer ce jour-là, se verront remettre un panier garni par les élus municipaux, courant décembre.

Madame le Maire et ses conseillers souhaitent de belles fêtes à tous les Aînés de Javerdat.

► *La Semaine du goût à l'école* ◀

La semaine du 11 au 17 octobre 2021, les enfants de l'école ont pu découvrir de nouveaux plats à la cantine. Voici un extrait de leur réaction : « Cette semaine, nous avons mangé des choses que nous ne connaissons pas ou bien des choses que l'on mange rarement. On pouvait trouver ça bizarre, pas bon, mais on a goûté et

c'était bien. On a pu découvrir le velouté de butternut, du filet mignon au cidre, de la salade d'endives aux pommes, de la langue de bœuf, des samoussas de légumes et des pancakes »

Merci à Béatrice d'avoir permis aux enfants de découvrir tous ces nouveaux goûts.

► *Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918* ◀



11

Cette année, malgré la présence de la COVID, la Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 a pu se tenir quasi normalement (défilé, discours, musique, dépôt de gerbe), tout en respectant les règles sanitaires.

Anciens combattants, porte-drapeaux, élus mais aussi les enfants et ados du

conseil municipal des jeunes de Javerdat, sans oublier les administrés, venus en nombre, ont répondu présent...une belle façon de rendre hommage aux Morts pour la France en général et à ceux de la commune en particulier et de renouer avec nos rites liés à l'Histoire, à Notre Histoire.

► *Le paiement de proximité* ◀

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

L'Auberge Limousine de Javerdat vous propose désormais ce service.

Vous pourrez y régler vos factures de cantine ou le forfait de location de la salle polyvalente et de la maison des associations.



Le téléthon 2021



Dimanche 5 décembre, en partenariat avec la commune de Cieux, une trentaine de personnes a participé à la journée du Téléthon, proposée pour la première fois à Javerdat. Le comité des fêtes a invité les participants à jouer à différents jeux de société. L'association des parents d'élèves a tenu un stand de gâteaux, ainsi qu'une buvette. L'association de loisirs créatifs

« Scrap à Cieux » a pu, quant à elle, vendre ses différentes créations.

L'animation la plus appréciée des petits comme des grands a été le lâcher de ballons qui a coloré le ciel vers 16h.

Les fonds récoltés ont été intégralement reversés à l'association du Téléthon.

Artisans de la Commune

- **AUTHIER Delphine** -
Accessoires et objets illustrés
Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 51 41 51 48
- **BONNET Aurélia** -
Fromages et produits du Cantal
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 07 71 89 53 27
- **BOURGOIN Joël** -
Bois de chauffage
la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 02 14 64
- **BOURGOIN Jonathan** -
Travaux de couverture et zinguerie
Bellevue, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 14 25 41
- **BOUZAT Paul** -
Infirmier conventionné
6 bis rue de l'Oncre, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 31 38 44 60
- **DAUSSIN CPL** -
Plomberie chauffage
8 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 88 47 58 65
- **ECURIE DES HERSES** -
Centre équestre, manège, pensions
Les Herse, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 83 30 92 72
- **GRANADOS Christophe** -
Maçonnerie couverture
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 29 59
- **KODDE Rogier** -
Bois de chauffage, abattage
1 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 30 61 34 46
- **L'Auberge Limousine** -
Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,
Dépôt de pain
3 Rue du cèdre, 7520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 11 10
- **LEFEBVRE Yoan** -
Installateur de panneaux photovoltaïques
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 83 44 47 63
- **LOCA SONO** -
Animation de soirée, location de matériel
de sonorisations
Villemonteix, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 19 68 20 28
- **LOC-BRAS** -
Bricolage, Désinsectisation
La Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 55 67 99 77
- **MAHE Frédéric** -
Couverture et charpente
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 25 07
- **S.A R.L MERIGOT** -
Pompes funèbres
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 19 49
- **Monna Lisa** -
Pizzas
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 06 07 66 37 92
- **MONTAZAUD Philippe** -
Mécanique Chaudronnerie
18 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 28 24
- **RIVIERE Cédric** -
Couverture, charpente
1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 02 59 95

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messager de l'Oncre.

Aides aux personnes



3 bis boulevard Victor Hugo

87 200 SAINT-JUNIEN / 05.55.32.79.86

ADN 87 est une entreprise qui sécurise les personnes dépendantes et veille à leur bien-être.

C'est la garantie d'une aide à domicile responsable.

Entreprise privée à but lucratif (SARL) qui propose un service de garde itinérante connectée, telle qu'un « EHPAD à domicile ».

Territoire desservi : les communes de Limoges, Saint-Junien et leurs périphéries proches.

Objectifs : Sécurité des personnes dépendantes et Bien-être.

Principes de fonctionnement :

- Garde itinérante connectée (sur appel) adaptée au besoin et à la demande.
- Substitutif d'une surveillance institutionnelle.

->Vient en complément des autres services de maintien et d'aide à domicile.



22 place Auguste Roche

87 200 SAINT-JUNIEN / 06.89.52.92.71

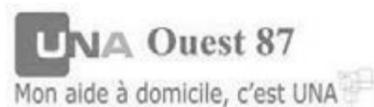
AICARPA est une association à but non lucratif dont les valeurs reposent sur les principes d'une économie sociale et solidaire centrée sur le portage des repas avec accompagnement, veille sociale voire sanitaire, en lien avec les autres intervenants du domicile.

Territoire desservi : les 2 cantons de Saint-Junien, soit 8 communes (Saint-Martin, Saillat, Chaillac, Javerdat, Oradour sur Glane, Saint-Brice, Saint-Victorien).

->Zone totalement partagée avec l'UNA Ouest 87 pour les 8 communes des 2 cantons.

Principes de fonctionnement :

- Proximité : demande de prise en charge en tous lieux, à tout moment, sans critère de discrimination tel que l'éloignement géographique, la distance...
- A domicile : quel que soit le lieu et le type d'habitation.
- Aide : adaptation à la demande en tenant compte de la situation et des besoins individuels, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- Solidarité : accessibilité à l'aide sociale (convention avec le Département de la Haute-Vienne) / participation financière des communes.
- Collaboration : habitude de travail avec les professionnels du domicile



10 boulevard de La République

87 200 SAINT-JUNIEN / 05.55.02.46.01

UNA Ouest 87 est une association à but non lucratif dont les valeurs reposent sur les principes d'une économie sociale et solidaire.

Territoire : Ouest de la Haute-Vienne dont les 2 cantons de Saint-Junien.

-> Zone totalement partagée avec l'AICARPA, pour les 8 communes des cantons.

Principes de fonctionnement :

- Proximité : demande de prise en charge en tous lieux – territoire identique à celui couvert par l'AICARPA – domicile, sans discrimination en matière de distance, d'éloignement géographique, en complément des services de l'AICARPA.
- A domicile : quel que soit le lieu et le type d'habitation.
- Aide : adaptation à la demande en tenant compte de la situation et des besoins individuels, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- Solidarité : accessibilité à l'aide sociale (convention avec le Département de la Haute-Vienne) et notamment à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie).

SIPES

Les ateliers périscolaires ont repris avec le début de l'année scolaire à Cieux comme à Javerdat.

- A l'école de Cieux, ils sont proposés le mardi de 15h15 à 16h30 et le jeudi de 15h30 à 16h30. Les activités sont variées : bricolage, jeux de société, basket, dessin, yoga, jeux, arts plastiques, baseball, émotion, nature.

- A l'école de Javerdat, ils sont proposés le mardi, jeudi, vendredi de 13h15 à 14h15. Les activités sont également variées et adaptées à l'âge des enfants plus grands : basket, yoga, danse, dessin, nature, tir à l'arc, chant, équitation, informatique, baseball, jeux de société, musique, autour du livre.

Pour encadrer ces ateliers, les personnels permanents du SIPES sont accompagnés d'agents mis à disposition par les communes et de professionnels spécialisés.

Par ailleurs, une aide aux devoirs est proposée à Javerdat les lundi, mardi, jeudi de 17h à 18h pour les élèves de l'école primaire et de 18h à 19h pour les collégiens. A l'école de Cieux, elle est proposée le mardi et le jeudi de 17h à 18h pour les élèves de l'école primaire. Les animateurs du SIPES ainsi que des bénévoles encadrent cette activité. Si vous avez un peu de temps et si vous avez envie d'aider les jeunes n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Enfin, l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du mercredi a été labellisé « Plan mercredi » par la CAF et l'Education Nationale. Dans ce cadre, des ateliers par thèmes sont proposés. Ils permettent de travailler 3 parcours éducatifs fondamentaux : le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours éducatif sport et santé et le parcours citoyen « vivre ensemble ».

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (Anciennement Le Relais Assistante Maternelle) a pour mission :

Auprès des familles :

- D'informer les familles sur les différents modes de garde existant sur le territoire, de les accompagner dans leur choix en lien avec leurs besoins ;
- De les aider dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur et leurs permettre une mise en relation avec des professionnels ;
- D'accompagner les familles vers un accueil approprié lorsque l'enfant est en situation de handicap.

Auprès des professionnels (assistants maternels et garde à domicile) :

- D'informer sur ses droits et obligations dans son statut de professionnel de l'accueil à domicile ;
- De permettre une fréquentation régulière des espaces, de profiter des ateliers qui

visent à l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des pratiques d'accueil, ce qui rassure les parents-employeurs qui développent une relation de qualité avec son salarié ;

- De permettre des temps d'échange et d'écoute, de partage d'expériences et de rencontres et de rompre avec l'isolement ;
- De soutenir et valoriser la formation continue des professionnels.

L'accueil des assistantes maternelles a lieu tous les lundis et jeudis matins de 9h15 à 11h45 au Relais Petite Enfance « La Passerelle » à Oradour sur Glane.

Relais Petite Enfance « La Passerelle » – Mme Tolsee VINCENT // 05 55 79 71 26 // ram.oradour@orange.fr

Permanence et accueil téléphonique le Lundi et jeudi de 13h à 16h30 et + sur rendez-vous.



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

contact@mlr87.fr
<https://www.facebook.com/mlrhv87/>
<https://www.missionlocaleruralehautevienne.c>

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

**Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches**

EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

ORIENTATION : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

VIE QUOTIDIENNE : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Mais aussi ... : Zoom Infos / Juillet 2021

Jeunes 16 à 25 ans # 1 jeune 1solution

Passez en mode Avenir !



CONTRATS ET MESURES JEUNES

Jeunes et Employeurs:

Contrats PEC et CIE : les réponses à vos besoins!

Favoriser et faciliter l'accès à l'emploi des jeunes éloignés du marché du travail en associant formation et accompagnement

| PEC / Jeunes | CIE / Jeunes |
|---|--|
| Parcours Emploi Compétences | Contrat Initiative Emploi |
| Secteur non marchand | Secteur marchand |
| CDI ou CDD de 6 à 12 mois (de 20 à 30 h / semaine) | CDI ou CDD d'une durée minimale de 6 mois (renouvelable dans la limite de 18 mois) |
| Aide / Employeur: de 65% à 80% du SMIC brut mensuel | Aide / Employeur : (de 20 à 35 h / semaine) 47% du SMIC brut mensuel |

CHARGÉES RELATION ENTREPRISES

Katila RADIGUE - 07 82 15 28 19 Catherine PAPINEAU-KAZMIERCZYK - 07 69 85 02 29

La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous...Contactez-nous !!!

Rue d'Arsonval, Centre Administratif M. PASCAUD - 87200 Saint Junien - ☎ 05.55.02.05.71

Du lundi au jeudi - 8h30-12h30 / 13h30 et 17h30 / Vendredi - 8h30 -12h30 / 13h30 et 16h30

4 antennes - 24 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de **32 professionnels et des services gratuits.**

16



Section FNATH d'ORADOUR SUR GLANE
 Chez Monsieur Roger OUZEAU
 Président
 31 Rue du Moulin - Les Bordes
 87520 ORADOUR SUR GLANE
 ☎ 05 55 03 18 17

La FNATH 87
**une association qui reçoit, écoute, conseille,
 accompagne et défend ses adhérents**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

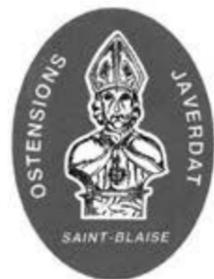
Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter :

- **Les bénévoles de la section FNATH 87 à ORADOUR SUR GLANE**
Roger OUZEAU, président de la section, au 05 55 03 18 17
Jean-Loup TERRIEN, trésorier de la section au 05 55 03 31 62
- **Le groupement départemental FNATH 87**
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h :
6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97
fnath.87@orange.fr
www.fnath87.org



17



L'association Saint-Blaise

Une trentaine de personnes s'est réunie le 10 novembre dernier à l'invitation des membres du bureau de l'**association Saint-Blaise**. Cette rencontre a permis à chacun d'exprimer ses souhaits pour l'organisation des ostensions de 2023.

La volonté du bureau est de **rendre convivial et populaire** cet événement auquel nous invitons chacun d'entre vous à prendre une part active à son organisation quels que soient vos talents (confection de fleurs, décoration du village, travaux manuels, encadrement pour la sécurité, accueil, figurants, ...)

Nous vous invitons à venir participer au déjeuner que nous organisons le **5 février prochain** pour la Fête de Saint-Blaise (à la salle polyvalente de Javerdat). **Ce moment de convivialité est ouvert à tous.**

Pour tous ceux qui sont arrivés sur la commune depuis 2016, Javerdat participe tous les 7 ans à une tradition limousine qui consiste à honorer notre Saint Patron, Saint-Blaise. Cette tradition, qui remonte au Moyen-Age a été pérennisée depuis le XVIe



siècle. Elle consistait à honorer les Saints limousins pour délivrer la population d'une pandémie qui touchait les récoltes (mal des ardants). Cette épidémie a fait plus de 40 000 victimes en Limousin.

Notre village est très attaché à cette grande fête qui rassemble toute la population autour de cet événement reconnu en 2013 comme « patrimoine vivant immatériel » par l'UNESCO

A noter les prochains rendez-vous de notre association :

- **Vendredi 10 décembre 2021** à 20h à la salle des associations : 1ère soirée consacrée à la confection des fleurs et des guirlandes
- **Vendredi 14 janvier 2022** à 20h à la salle des associations : 2ème soirée consacrée à la confection des fleurs et des guirlandes
- **Samedi 5 février 2022** à 12h30 : repas de la Saint-Blaise
- **Samedi 5 février 2022** à 16h30 : assemblée générale de l'association suivie de la messe solennelle à 18h30 à Javerdat

L'inscription au repas peut se faire par email à l'adresse :

*saintblaiseassociation@gmail.com
ou auprès de Paul Bénétreau : 05 55 12 75 06*

Repas au profit de l'association 35€ par personne (offert aux enfants de moins de 12 ans)

Le bureau

Les Jeunes d'Antan

Après un début en pleine crise sanitaire, l'année 2021 s'achève avec une timide reprise des activités du club.

Les réunions du premier mardi de chaque mois ont repris dès le mardi 7 septembre 2021 de 14h30 à 17h30, dans le respect des règles sanitaires imposées par le Ministère de la Santé. Pour ce premier jour, nous étions environ 12 adhérents à avoir répondu présents, nous espérons que l'année 2022 nous sera plus favorable.

Un repas a été organisé à Nouic le 6 juillet et un second le 26 octobre à Oradour, tous les deux ont été appréciés par les participants.

Le bureau vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente santé.

Evénements à venir en 2022 :

- Le mardi 4 janvier 2022, nous célébrerons les rois avec la traditionnelle galette.
- L'Assemblée Générale se tiendra le mardi 1er février 2022, à cette occasion nous fêterons la chandeleur avec les crêpes.
- Le mardi 1^{er} mars 2022, ce seront les beignets du mardi gras.

Tous les retraités sont les bienvenus et accueillis avec plaisir. Nous vous attendons nombreux,

Le bureau

ACCA



La chasse bat son plein en cette période hivernale et il n'est pas rare de croiser des chasseurs en battues de gros ou de petits gibiers. Mais ne vous inquiétez pas, la nature reste accessible à tout le monde sans risque et la cohabitation entre promeneurs, chercheurs de champignons, chasseurs, cyclistes et autres usagers de la nature peut se faire dans la bonne humeur et en sécurité car tout acte de chasse reste bien encadré et réglementé pour que tout aille pour le mieux.

Vous pouvez continuer vos loisirs et activités et si vous croisez un chasseur, n'hésitez pas à lui demander dans quelle zone se situe la chasse, il vous répondra avec plaisir. Cette année, 42 chasseurs ont pris leur carte sur la commune afin de pouvoir y chasser.

Un chiffre qui diminue doucement chaque année.

En ce début de saison, les battues se sont surtout orientées sur les sangliers, l'objectif étant toujours de protéger les cultures et de diminuer la population, c'est donc déjà 25 animaux qui ont pu être prélevés entre l'ouverture et la mi-novembre, tandis que le plan de chasse chevreuils est juste entamé.

Depuis cette année, l'association vend de la viande de sanglier et de chevreuil . Si vous êtes intéressés et/ou pour plus de renseignements à ce sujet vous pouvez téléphoner au 0645883270.

Les Amis de Javerdat

Nous vous informons que L'Association Les Amis de Javerdat rassemble l'ensemble des habitants de la commune (qu'ils soient nouveaux, anciens, jeunes ou moins jeunes) ainsi que les sympathisants...bref, tous ceux qui aiment notre joli village !!!

Vous pouvez tous adhérer à notre association...

Alors, sans plus attendre, venez nous rejoindre afin de partager des idées, des informations, des anecdotes...en un mot, de bons moments !!!

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

krisbiossac@gmail.com ou par téléphone au 05.55.71.84.74

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun, dans le respect des différences. » Françoise Dolto

L'arbre et l'abeille



20

L'association L'Arbre et l'Abeille a vécu une année bouleversée par la Covid 19 et toutes les incidences qui ont mis en veille bien des activités.

Outre cette pandémie, l'année 2021 a confronté le monde apicole à l'une des pires années caractérisées par des conditions climatiques désastreuses sur le plan agricole mais aussi apicole.

À une absence d'hiver ont succédé des périodes de pluie et surtout de fortes gelées aux moments les plus importants pour les colonies et les floraisons. La récolte est de plus du tiers inférieure à une année normale.

De part ces conditions, la gestion du rucher municipal a été difficile et délicate car il a fallu faire face à une miellée rendue difficile par l'absence de nectar et de pollens de bonne qualité. Tout cela a entraîné des colonies faibles, une absence d'essaim et la nécessité de devoir nourrir les colonies.

Devant la quantité très faible de miel dans les ruches, nous avons pris la décision de ne pas l'extraire pour renforcer les colonies. De

même, afin de ne pas perturber ces colonies affaiblies, nous n'avons pas accueilli les visites de l'office du tourisme comme on le fait habituellement au mois d'août.

Nous avons répondu, chaque fois que les conditions sanitaires le permettaient, aux demandes d'intervention dans les fêtes locales

- Pierre ô bois
- Fêtes des fleurs à Saint-Junien
- Mise en place du rucher municipal de Montrollet
- Fête de la science avec les Réfractaires
- Présence au ciné bourse pour la projection du film « Honey Land » prolongé par un débat

Nous n'avons pas mis en place de cours d'apiculture sur le rucher mais répondu à des particuliers désireux d'installer un rucher chez eux.

L'exposition des ruches et matériels apicoles a quitté l'île de Chaillac pour rejoindre un nouvel espace à la fois plus touristique et complémentaire d'une autre activité apicole (L'abbaye de la Réau).

Lors de notre prochaine assemblée générale, nous évoquerons les projets concernant de nouvelles orientations et les activités nécessaires à la vie de L'Arbre et l'Abeille



Le Biblion

L'assemblée générale du Biblion a eu lieu le 09 octobre 2021, en présence de Madame le Maire.

L'ordre du jour portait sur le bilan de l'année et le renouvellement du bureau.

BILAN DE L'ANNÉE 2020-2021 :

- Bilan financier :

Le bilan excédentaire a été adopté à l'unanimité des membres présents.

- Bilan des activités :

De façon générale, la fréquentation du Biblion a été perturbée par l'épidémie de COVID 19.

Malgré les dispositions mises en œuvre pour respecter les règles sanitaires, le public n'a pas répondu présent.

En revanche, les échanges avec les enfants sur le temps scolaire ont eu lieu régulièrement. Grâce aux bénévoles assidus, ces rendez-vous ont pu se tenir dans le respect du protocole sanitaire.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Madame Josette VALLAT, Présidente, a fait part de sa démission pour raisons personnelles. Toutefois, elle poursuivra son action auprès de l'association, en qualité de bénévole.

Les membres du Biblion la remercient chaleureusement pour son engagement.

Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente d'honneur : Madame Annie DARDILHAC
- Présidente : Madame Valérie PARPEIX
- Vice-présidente : Madame Patricia MAVALEIX
- Trésorière : Madame Odette DAGANAUD
- Secrétaire : Madame Noëlle LARS
- Membre actif : Madame Béatrice FAURE
- Bénévole : Madame Josette VALLAT
- Bénévole : Madame Catherine DESERCES

HEURES D'OUVERTURE

- Pour le grand public : le 1er vendredi de chaque mois, de 16h30 à 18h00

- En de hors des heures d'ouverture, contacter Madame Odette DAGANAUD au 06.44.99.12.40

- Pour les élèves scolarisés à l'école de Javerdat : un RDV est pris avec les enseignantes, sur le temps scolaire.

- Portage des livres à domicile : sur RDV - Contacter Madame Odette DAGANAUD au 06.44.99.12.40 ou Madame Noëlle LARS, au 06.77.00.74.90

L'ACCÈS AU BIBLION EST DORÉNAVANT GRATUIT POUR TOUS

On vous dit donc à très bientôt !!...

Toute l'équipe du Biblion vous souhaite de très belles Fêtes de fin d'année !!!



21

AS DANSE
CHORÉGRAPHIES MODERNES



JAVERDAT
10 ans déjà !

Pour fêter les 10 ans d'existence de l'association, nous retrouverons le chemin du théâtre de la Mégisserie pour un nouveau spectacle, en fin de saison.

En attendant, nous avons repris toutes nos activités et il nous reste encore des places donc n'hésitez pas à nous rejoindre.

Votre enfant aime danser alors venez lui faire essayer un de nos groupes :

Le groupe des Minis
de 4 à 6 ans

Jeux et Danse
Vendredi de 17h45 à 18h30

Le groupe des Jeunes
de 7 à 12 ans

La Danse dans tous ses états
Samedi de 10h à 11h

Le groupe des Ados
de 13 à 18 ans

Chorégraphies Modernes
Mercredi de 18h à 19h

Votre souhaitez entretenir ou développer vos compétences physiques en solo, en couple, entre amis ou en famille alors venez essayer nos séances pour les adultes :

Le groupe RENFO +
A partir de 16 ans

Séance mixte basée sur le renforcement musculaire
Mercredi de 19h à 20h15

Le groupe FITNESS
A partir de 18 ans

Fitness en musique :
aéro move, step, fit boxing ...
Samedi de 11h à 12h

asdance87@gmail.com

Audrey : 06.85.57.44.48 / Jenifer : 06.64.98.70.65

22

Le Comité des fêtes



Depuis la dernière parution du Messenger de l'Oncre, la vie du Comité des fêtes a repris son cours normal.

Le samedi 24 juillet, gourmandise et bonne humeur étaient la règle du marché festif. Nous avons accueilli 10 commerçants qui, de l'entrée au dessert, ont régalié les nombreux visiteurs ...

... visiteurs tellement nombreux que ce fut le « drame » en fin de soirée : nous n'avons pas pu éviter la pénurie de frites !!! Nous avons été accompagnés en musique par l'accordéoniste Karine Lemasson.

Les règles sanitaires s'étaient alors assouplies et le couvre-feu n'était qu'un lointain souvenir. Ce fut donc l'occasion d'une séance de rattrapage pour le feu d'artifice

qui n'avait pas pu avoir lieu lors de la fête du village en juin. Puis l'automne est arrivé, propice aux activités en intérieur.

Notre concours de belote s'est déroulé le samedi 20 novembre à 20H00. 18 équipes, prêtes à en découdre, ont joué la carte de la convivialité et nous avons tous passé un très bon moment.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 mars à 20h00 pour un nouveau concours de belote.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider à proposer des activités tout au long de l'année, vous pouvez contacter Patricia au 06-14-38-29-57.

23

Javerdat Jeunesse

L'association Javerdat Jeunesse a eu le plaisir de reprendre ses activités en septembre 2021 avec la rentrée. Notre animatrice diplômée d'état, Delphine Theillet, nous propose d'entretenir notre condition physique avec des exercices variés de renforcement musculaire, d'assouplissement, d'équilibre et de cardio-vasculaire.

Ces cours s'adressent à tous. Ils privilégient le bon placement corporel et le maintien durable des capacités physiques, le tout dans une ambiance détendue et sympathique !

Nos horaires :

- Cours ADULTES, le mardi de 20h30 à 21h30.
- Cours SENIORS, le vendredi de 9h30 à 10h30.

Contacts :

Nadine Blot : 05-55-03-99-91
Sylvie Vervin : 06-82-21-38-85
Patricia Mavaleix : 06-14-38-29-57

Cotisations :

- 80€ pour l'année
- 70€ pour 2 trimestres
- 50€ pour un trimestre
- 50€ pour l'année pour les moins de 18 ans.

N'hésitez pas à venir essayer, les 2 premières séances sont gratuites.

La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée en septembre 2019 pour permettre à tous les habitants de Javerdat d'être informés le plus précisément possible sur le projet éolien de la commune et leur permettre de faire entendre leur voix concernant ce projet.

Le 6 novembre 2020, le conseil municipal a fait le choix de l'implantation d'un parc éolien de 3 éoliennes de 200 m de haut. Ces éoliennes, si elles voient le jour, seront les plus imposantes jamais installées en France à ce jour. Elles auront un impact inévitable sur la vie des habitants de la commune pour plusieurs décennies.

Suite au choix du conseil municipal, La société ESCOFI a déposé son dossier de demande d'autorisation d'exploiter en préfecture en février 2021. Ce dépôt a initié un processus administratif de plusieurs mois. Ce processus comprendra notamment une

enquête publique, étape essentielle pour permettre aux habitants de la commune de donner leur avis sur ce projet. Cette enquête devrait se tenir au cours du 1er semestre 2022.

L'association la voix de Javerdat est à la disposition des habitants de la commune pour les accompagner et leur permettre d'exprimer pleinement leur opinion au moment de l'enquête publique.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'information sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : lavoixdejaverdat@gmail.com, soit par téléphone : au 06-21-80-08-90

Marc DRUTEL pour La Voix de Javerdat

APE

La cloche a sonné, les enfants ont repris le chemin de l'école !

L'APE s'est réunie en Assemblée Générale le 19 septembre, où malheureusement peu de personnes étaient présentes malgré les invitations...

Un nouveau bureau a été élu : Mme LANDES Elodie, présidente ; Mme NICOLLE Ingrid, présidente adjointe ; Mme SOULIE Aurore, secrétaire ; Mr DELLA MUTA Anthony, secrétaire adjoint ; Mme DUCOURET Lauréline, trésorière et Mme DAUGE Marilyne, trésorière adjointe.

Notre but principal est de récolter des fonds en organisant des animations, des ventes, afin de reverser les bénéfices engendrés aux écoles.

L'année dernière a de nouveau été une année exceptionnelle à cause de la crise sanitaire. Mais nous avons su rebondir ! Ainsi, l'année dernière, nous avons reversé 1000 euros à chaque école. Cette somme servira à l'achat de matériels pédagogiques ou aux financements de spectacles, interventions, déplacements.

Nous avons également offert un spectacle de fin d'année scolaire pour chaque école, les enfants étaient ravis !

Plusieurs manifestations et partenariats sont au programme cette année, sous réserve de modifications... :

- **Le 10 octobre dernier**, notre première animation, la Fête du Pain au village du Theil, à Cieux, a été un succès. Nous avons apprécié la présence de nombreux parents avec un temps très ensoleillé.

- **Le 13 novembre**, nous assisterons à la soirée Prévert à Cieux.
- **Du 3 au 5 décembre**, nous participerons au Téléthon qui aura lieu sur Javerdat et Cieux. Il y aura un lâcher de ballons avec les enfants et plein d'autres animations !
- **Le 10 Décembre**, se tiendra notre vente des sapins de Noël (nouveau fournisseur local !) ainsi qu'une vente de torchons personnalisés avec les dessins des enfants.
- **Le 16 décembre**, nous serons sur le Marché de Noël de Cieux. Il est possible que le Père Noël soit présent pour des photos avec les enfants !
- **Le 30 Janvier**, nous programmons le loto des écoles à la salle des fêtes de Cieux.
- **Le 19 Mars**, nous envisageons une boum pour tous les enfants du RPI à Javerdat.
- **En Avril**, nous renouvellerons la vente des chocolats de Pâques.
- **Le 15 Mai**, sera organisée une randonnée pédestre, avec une nouveauté cette année une rando VTT sur la commune de Javerdat.
- Enfin, **en juin**, se tiendront les fêtes des écoles (les dates ne sont pas encore fixées).

Par ailleurs, nous réitérons notre partenariat avec le Comité des Fêtes de Javerdat pour les « Jeverdat » et pour la fête du village.

Nous espérons que la conjoncture nous permettra de tenir nos engagements et que nous vous compterons nombreux à nos manifestations !

L'APE Cieux-Javerdat.



Le POL Baseball

Le complexe de Baseball avance bien comme vous avez pu le constater.

Vous commencerez à voir les infrastructures en début d'année 2022. En attendant le « POL Baseball Haute-Vienne » a financé un local matériel et les dalles de béton qui accueilleront les abris de joueurs. Nous avons commencé à poser des bases sur le terrain seniors, néanmoins, il nous reste beaucoup de travail pour finaliser cette belle infrastructure.

Nous tenons à remercier l'entreprise Mérigot pour son aide logistique et matérielle, merci également à Stéphane qui aura beaucoup contribué à la création de ce complexe et bien évidemment l'ensemble du conseil municipal pour ses actions et son dévouement pour le projet. Nous pourrons tous, le moment venu, célébrer ce travail collectif à destination de tous.

Quelques informations sur le club : Pour la première fois, nous sommes Lauréat PARIS 2024.

Qu'est-ce que ça signifie ? Nos actions engagées et à venir ont été reconnues comme vecteur de sociabilisation, d'entraide, d'ouverture vers les personnes en situation de handicap, un projet commun, ouvert à tous. Seulement 240 projets ont été lauréats en 2021, celui de notre club en fait partie. C'est un soutien très important qui nous permettra de développer ce lieu.

Impact 2024 « Sport pour Tous » est le nom du projet. Il a vu le jour grâce à l'engagement de la commune et le projet du Ballpark de Javerdat. Ce projet PARIS 2024 consiste à faire vivre ce lieu, le rendre attractif et ouvert au plus grand nombre. C'est pourquoi, il y aura sur le terrain en stabilisé, une base sonore réalisée avec nos exigences de faire progresser nos sports. Elle sera sur mesure et adaptée au complexe. Cette installation permettra de

faire jouer les personnes atteintes de déficience visuelle.

Autre action liée au projet, il est prévu l'achat de fauteuil roulant pour permettre aux personnes en situation de handicap de jouer également au baseball. Dans bon nombre de pays le baseball est adapté, c'est la raison pour laquelle, le club a choisi de développer cette activité à Javerdat.

Si vous aussi vous avez envie de faire partie de cette belle aventure, rejoignez-nous. Vous n'êtes pas sportif, ce n'est pas bien grave dès lors que vous êtes motivés à nous aider.

Donnez la chance à notre projet en participant avec nous à sa mise en place et contribuez par votre présence à sa réussite.

Les horaires pour nous rejoindre, essayer !

- Mercredi (Baseball5) de 14h à 16h pour les 7/14 ans à Saint Gence. Par temps de pluie au gymnase
- Vendredi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Saint Gence
- Vendredi (Baseball) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie ou en hiver au gymnase d'Oradour sur Glane.
- Samedi (Baseball/Baseball5) de 10h à 12h pour les 6/14 ans à Javerdat. Par temps de pluie en en hiver au gymnase d'Oradour sur Glane.
- Samedi Veyrac de 14h15h (6/12) et de 15h à 16h (13/ et +)

Tout seul on avance, à plusieurs, nous irons plus vite et plus loin.

Renseignement : Jean Marie BOULAY au 06 82 93 39 74

Mail : osgor.baseball@gmail.com

Facebook : POL Baseball Haute-Vienne



ADN



Vers un retour à la normale

C'est reparti depuis plusieurs mois pour les adhérents d'ADN qui, après une longue période d'inactivité due à la crise sanitaire, ont retrouvé le plaisir de marcher et de découvrir à nouveau des paysages aux couleurs de l'automne.

Cette période si particulière, que nous avons vécue et durant laquelle certains ont continué à marcher par petits groupes affinitaires, a cassé une certaine dynamique. Certains membres sont revenus rapidement, d'autres non et de nouveaux sont arrivés, ce qui permet, aujourd'hui, de nous rapprocher de l'effectif passé.

Une soixantaine de marcheurs se retrouvent chaque jeudi dans une ambiance détendue et partagent à nouveau le traditionnel pot d'arrivée et cette convivialité qui nous a tant manqué.

La marche nordique n'est pas en reste et, au rythme de quatre séances par semaine, a retrouvé ses adeptes ; de nouvelles têtes sont là aussi venues grossir les groupes.

Fidèle à ses statuts, ADN a participé en compagnie des jeunes du conseil municipal d'enfants de Saint Junien à deux opérations "Nettoyons la nature" pour retrouver un univers plus propre et les sensibiliser à son respect. Dans le cadre du salon des

fleurs des plantes et de la nature, ADN a organisé et encadré la randonnée thématique avec 52 participants qui ont bu les paroles de Mr Doucelin. Lors de cette journée, un stand présentant les différentes activités de l'association a vu de nombreux visiteurs.

Mais ADN pense aussi à ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir partager les mêmes loisirs et de nombreux adhérents ont apporté leur soutien à France Parkinson en participant aux randonnées organisées dans le cadre des 10 km de Saint-Junien.

Les loisirs étant encore limités, pourquoi ne pas se retrouver autour d'une bonne table ? C'est ce qu'a fait une trentaine de membres à l'occasion de la fête de la châtaigne à Saint-Brice. Merci aux organisateurs pour leur accueil.

L'association qui n'a pu fêter ses vingt ans comme initialement prévu (consignes sanitaires obligent), attendra 2022. D'ores et déjà ADN participera au Téléthon et renouera avec le passé en organisant sa traditionnelle randonnée gourmande le dimanche 22 mai.

Comme on le voit, c'est bien reparti. Souhaitons à tous une année 2022 active sans soucis de virus et de consignes sanitaires contraignantes.

Planning des associations

Vendredi 14 janvier
Commission décorations Ostensions 20h

Dimanche 30 janvier
Loto de l'APE à Cieux

Mardi 1^{er} février
Assemblée générale
des Jeunes D'antan 14h30

Samedi 5 février
Repas à 12h et Assemblée générale
de Saint-Blaise à 16h30

Samedi 5 février
AS Danse, fabrication
de programmes 14h

Vendredi 18 février
Assemblée générale
du Comité des fêtes 20h

Dimanche 27 février
« Jeuxverdat » jeux de société
ouverts à tous 14h

Samedi 5 mars
Assemblée générale
de l'Arbre et l'Abeille 14h30

Samedi 12 mars
Concours de belote
du Comité des fêtes 20h

Samedi 19 mars
Boum et carnaval de l'APE

Samedi 26 mars
AS Danse, fabrication
de programmes 14h

Dimanche 3 avril
Boum de l'AS Danse

Sam 9 et dim 10 avril
Rando Challenge Marchapied

Samedi 23 avril
Rando des Croix 14h30

Dimanche 1er mai
« Jeuxverdat » jeux de société
ouverts à tous 14h

Dimanche 15 mai
Rando APE

Sam 18 et dim 19 juin
Fête du village,
feu d'artifice et vide grenier

Samedi 23 juillet
Pique-nique de l'association
Saint Blaise 12h

Samedi 30 juillet
Marché festif, à partir de 17h

Dimanche 7 août
Concours de pétanque du
Comité des Fêtes à 14h

Dimanche 28 août
Assemblée générale et repas
des Amis de Javerdat.

Vendredi 9 septembre
Assemblée générale AS Danse 20h

Mardi 13 septembre
Assemblée générale
Javerdat Jeunesse 20h

Dimanche 9 octobre
Rando VTT et pédestre des Mégalithes.

Dimanche 9 octobre
Loto des Jeunes d'Antan

Dimanche 20 novembre
Loto ou belote du Comité des Fêtes

Samedi 26 novembre
Repas des Aïnés